



N° 129 / ATRM2020

RABAT, LE 02 AVR 2020

COMMUNIQUE

L'Ambassade de la République Togolaise près le Royaume du Maroc avec juridiction sur l'Algérie, l'Egypte, Libye, la Mauritanie, et la Tunisie, porte à la connaissance de toute la communauté togolaise résidant dans les pays de sa juridiction que dans le cadre des mesures préventives contre la propagation de la pandémie du coronavirus Covid-19 et pour protéger son personnel de la contamination audit virus, l'Ambassade a pris toutes les mesures nécessaires, en adéquation avec celles en vigueur au Royaume du Maroc, à savoir la réduction au minimum de la présence de ses fonctionnaires et le passage à la modalité de télétravail.

Toute fois, les portes de l'Ambassade restent ouvertes tous **les mardis et jeudis de 10h00 à 14h00./-**

Le Chargé d'Affaires a.i

Koudjo ADANOU